

Au collège Puech, le karaté pour mieux s'intégrer

Les élèves de l'unité pédagogique d'intégration en font une fois par semaine. Respect de l'autre et maîtrise de son corps au programme des leçons.

Reportage

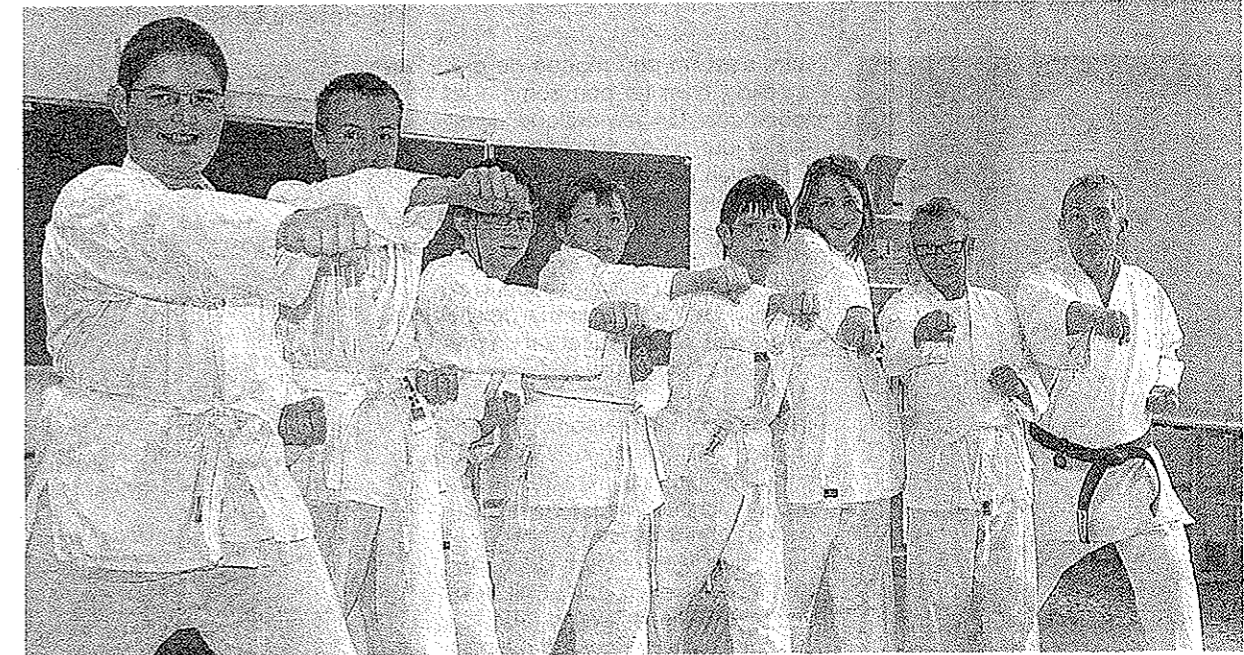
« Hajime ! » Kima invite deux de ses copains de classe à « commencer le combat » (en fait un jeu). En japonais, s'il vous plaît ! La scène se passe dans une salle de classe du collège Fernand-Puech, aménagée pour une heure en dojo (ah ! les problèmes de moyens...).

Les sept jeunes karatékas qui se trouvent là font tous partie de l'unité pédagogique d'intégration (UPI, douze élèves) ouverte à la rentrée 2008-2009 au collège. Sous la direction de Dominique Dugré, professeur de techno, mais aussi président du Laval Karaté 53, ils apprennent les valeurs de cet art martial : respect de l'autre, maîtrise de son corps...

« On va s'ancrer les pieds dans le tatami, comme on le fait dans le sable, sur la plage. » Avec des mots et des images simples, Dominique Dugré fait passer son message. Et ça marche. Les élèves suivent, enthousiastes. Et quand l'un d'eux rencontre un problème, Laura Pavard, l'auxiliaire de vie scolaire de l'ensemble du groupe (AVS-co), est là pour donner un coup de main.

Un groupe extraordinaire

« Je salue, c'est le respect du partenaire », reprend Dominique Dugré à la fin d'un exercice, avant de lâcher son groupe. Le prof comme les élèves ont le sourire. « J'y prends un tel plaisir... », résume Dominique Dugré.



De gauche à droite, Jonathan, Émilien, Mathias, Steven, Brandon, Kima et Auguste, avec leur professeur de karaté, Dominique Dugré.

« On avait commencé ces séances l'an dernier, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, rappelle-t-il. Ça avait bien marché. Les gamins avaient super bien réagi. Alors, cette année, on est passés de sept séances à 36. » Une convention a été passée entre le collège, le club de karaté et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Au cours des séances, Dominique Dugré peut faire travailler les élèves sur la latéralisation, le comportement

(certains sont agressifs), la compréhension. « Il faut être humble, reconnaît l'enseignant. Accepter de revenir sur les mêmes choses plusieurs cours d'affilée. »

Mais au bout du compte, ça en vaut la peine. « C'est gratifiant pour eux, mais aussi pour moi, en tant qu'enseignant. » Comme il lui était difficile d'accueillir des élèves de l'UPI dans ses cours de techno, il apprécie de les encadrer de cette façon. « C'est un groupe extraordinaire. »

À la fin de l'année, à l'occasion de la fête du collège, il espère organiser une démonstration réunissant les élèves de l'UPI et ceux de la section sportive karaté.

Et ça lui donne même d'autres des idées. « J'envisage d'ouvrir une section pour handicapés au sein du Laval Karaté 53. Y compris pour les handicapés en fauteuil. »

Daniel LE GALL.

Bilan positif, mais des difficultés d'organisation

L'UPI du collège Fernand-Puech a ouvert à la rentrée 2008-2009. Prévue pour dix élèves âgés de 12 à 16 ans, déficients intellectuels, elle en accueille aujourd'hui douze. « Dix, ça devait être le maximum, rappelle la principale, Georgette Lochu. Mais... » Mais il faut faire avec : se débrouiller pour que les élèves, qui

sont également suivis à l'extérieur, ne soient pas tous là en même temps, et jamais plus de dix.

Et ce n'est pas tout. « Comme on nous a de plus réduit le temps de l'auxiliaire de vie scolaire du groupe, qui est passé d'un temps complet à 0,67 %, il a fallu rogner sur le temps de surveillance. » Douze élèves au

lieu de dix, c'est aussi plus de réunions de l'équipe de suivi (une ou deux par élève/an). Et comme Mme Lochu n'a pas d'adjoint...

Malgré tous ces problèmes, qui ne simplifient pas la tâche de l'équipe enseignante (1), Georgette Lochu juge le bilan de l'UPI « extrêmement positif ».

(1) Un professeur des écoles, Jean-Noël Delaporte ; deux AVS-co qui se partagent entre l'UPI et la surveillance, Laura Pavard et Adeline Jan ; les enseignants de français, histoire-géo, EPS, musique et SVT, qui accueillent les élèves dans leurs cours ; et, plus généralement, tout le personnel du collège.